

# Néologie et terminologie

Comme tout organisme vivant, une langue ne cesse d'évoluer, et le vocabulaire se transforme au fil des changements de la société. Les mots naissent, vivent et meurent ; ils peuvent prendre des sens nouveaux, passer d'une langue à l'autre. Cette évolution se fait en très grande partie naturellement, mais peut aussi être due à des décisions ou des choix délibérés. Comment se forment les mots nouveaux ? Quand parle-t-on de néologie ? Qu'est-ce qu'un terme ? Pourquoi distinguer langue générale et langage spécialisé ? À quoi sert la terminologie ? Les lignes qui suivent ont pour but d'apporter quelques éclaircissements sur la création de mots nouveaux.

## Un besoin de mots nouveaux

Chaque année de nouveaux mots sont introduits dans les dictionnaires, dont la liste varie d'un dictionnaire à l'autre, en fonction du

des notions spécialisées, parfois très complexes, les professionnels emploient dans leur domaine d'activité particulier des mots ou expressions très précis, appelés **termes**, qui se dénombrent en centaines de milliers. Toute innovation, qu'il s'agisse

# Repères

## Délégation générale à la langue française et aux langues de France

choix des auteurs.

En effet, une langue n'est pas une entité figée, fixée une fois pour toutes : sans cesse des mots disparaissent, meurent, d'autres apparaissent... Le monde change et le lexique évolue. Comme toutes les autres langues, le français s'enrichit constamment de nouveaux mots, les **néologismes**.

Dans la langue générale, cette création est spontanée : de l'argot *teuf* (pour *fête*) à la création littéraire (*abracadabrantique* inventé par Arthur Rimbaud) ou humoristique (*branchitude* = le fait d'être « branché »), l'inventivité de tous, en particulier jeunes, journalistes, publicitaires... sans parler des écrivains, chanteurs ou poètes, se déploie dans la plus grande liberté. Il suffit de penser à tous ces mots qui tiennent une si grande place dans la publicité et les médias : *pipole*, *fun*, *slam*, *collector*... C'est un homme d'affaires français, Jean-Paul Nerrière, qui a inventé le mot *globish* pour désigner l'anglais sommaire employé internationalement.

Dans les domaines techniques et scientifiques, il en va différemment. Pour exprimer

d'un concept abstrait, d'une invention scientifique, d'un objet technique, appelle une dénomination précise, un terme spécifique pour la désigner, du plus simple, comme *baladeur* ou *jeu sérieux\**, au plus compliqué, comme *conformation synpériplanaire*, terme de chimie, ou *amplification en chaîne par polymérase* en biologie.

Ces termes, destinés d'abord à l'usage des spécialistes, sont le plus souvent élaborés très soigneusement. Exemple célèbre, *ordinateur* a été créé en 1955 à la demande d'IBM par un latiniste de renom, le professeur Jacques Perret.

La formation des mots nouveaux, ou **néologie**, qu'elle soit intuitive ou raisonnée, qu'elle s'opère de manière fantaisiste ou qu'elle soit le résultat d'une recherche sophistiquée, témoigne de la vitalité d'une langue et d'une culture. Les néologismes s'intègrent plus ou moins facilement, plus ou moins rapidement, dans la langue, parfois pas du tout. Soit le mot disparaît, soit il s'implante durablement dans l'usage commun et n'est plus perçu comme néologisme (*internaute*, *squatter*).



Délégation générale à la langue française et aux langues de France

6 rue des Pyramides  
75001 Paris  
Téléphone : 01 40 15 73 00  
Télécopie : 01 40 15 36 76  
Courriel : dgfff@culture.gouv.fr  
Internet : www.dgff.culture.gouv.fr  
ISSN en ligne : 2260-2887

## Néologie, Néologismes

Un néologisme n'est pas nécessairement un mot ou une expression jusqu'ici inconnus. Ce peut être...

- Un mot existant auquel on attribue un sens nouveau ; on a alors un **néologisme de sens** :  
*icône, pirate* ou *bannière* \* en informatique,  
*personnalisation* \* en automobile.
- Un mot ou une expression d'origine étrangère, appelé **emprunt**.  
Il peut être conservé dans sa forme originale (*blog, podcast*) ou adapté (*blogue, podcaster, implémenter*).  
De nos jours, la très grande majorité des emprunts vient de la langue anglaise : *spam, low cost, casting, crash, soft power, vintage*...  
À temps nouveaux, technique nouvelle et langue nouvelle : les *tags* ont remplacé les *graffittis*, mais aujourd'hui, les champions *taggeurs* se transforment en *graffeurs* ou *graffiteurs* !
- Un mot forgé de toutes pièces : dans ce cas, on parle de **néologisme de forme**.  
Parmi tous les procédés morphologiques (de forme) et sémantiques (de sens) qui président à la création des mots, on peut évoquer :

> la composition (**flexisécurité** \* = *flexibilité* + *sécurité*, *tram-train* \*);

> l'abrègement (**diapo** / *diapositive*, **biofilm** \* = *film biographique*, **héliski** \*);

> les sigles et acronymes (**sida**, *JT* = *journal télévisé*) ;

> l'analogie (**souris** d'ordinateur) ;

> la métonymie (la *distribution* \* désigne l'**action** de répartir les rôles entre artistes, et par métonymie le résultat de cette action : l'ensemble des **artistes** choisis, **transbus** \* = système de transports, d'où **le bus lui-même** ; **bicross** \* = vélo, d'où **le sport pratiqué** avec ce vélo) ;

> la dérivation (*balader-baladeur*, *canyon-canyonisme*), notamment l'ajout de suffixes (*traçabilité, durabilité* ; *apprenant, aidant*) ou de préfixes (*agrocarburant, bioéthique, cybersquatteur, écosystème, géonavigateur* \*, *présuite* \*).

Le recours aux racines grecques et latines, mode traditionnel de formation savante, reste très fréquent dans les disciplines scientifiques (**biothèque** \*, **cyndinique** \*, *thérapie génique*).

> Les termes suivis de \* sont expliqués dans la dernière partie

## Terminologie

**Un mot pour chaque chose, pour chaque notion, pour chaque réalité.**

La terminologie, relative aux termes, s'applique au langage spécialisé, comme la lexicographie, science des mots, touche à la langue générale.

Le mot **terminologie** recouvre trois concepts distincts :

> Une *terminologie* est un **ensemble de termes** spécialisés propres à un même secteur d'activité et employés d'abord par les spécialistes entre eux. C'est le vocabulaire des professionnels d'un même domaine : terminologie de la finance, du bâtiment, de la marine, de l'apiculture...

> La *terminologie* est la **discipline linguistique** qui étudie systématiquement les concepts spécialisés et les termes qui servent à les dénommer.

> Le mot *terminologie* désigne aussi **une activité** pratique, qu'on a pu définir comme « l'art de repérer, d'analyser et, au besoin, de **créer** (on retrouve ici la néologie) le vocabulaire pour une technique donnée, dans une situation concrète de

fonctionnement, de façon à répondre aux besoins d'expression de l'utilisateur ». Il s'agit de produire les termes et définitions correspondant aux nouvelles réalités d'un domaine.

Dans ce sens, la terminologie, appelée aussi **terminographie**, est proche de la traduction, se fondant sur le sens d'une notion pour donner les termes équivalents d'une langue à l'autre, les appellations différant selon les langues, mais exprimant un seul et même concept. Ainsi, l'appareil qui sert à valider un titre de transport se dit *valideur* en français, *Entwerter* en allemand et *validator* en anglais.

Une notion, une définition, un terme, c'est le principe d'élaboration de toute terminologie. On part toujours du concept. C'est seulement une fois que la notion a été clairement établie que peut s'effectuer le choix du terme qui en rendra compte le mieux possible. Contrairement aux mots du lexique général, les termes sont créés de façon raisonnée et concertée, souvent par les auteurs du concept, ou par des spécialistes, les terminologues. Il faut choisir le terme qui semble le plus adapté à la notion, en respectant des critères de clarté, de facilité de prononciation, de possibilité de dérivation... C'est pourquoi il importe d'associer experts du domaine et spécialistes de la langue.

L'innovation étant désormais incessante et toujours plus rapide dans l'ensemble des secteurs d'activité, de plus en plus de termes se créent dans tous les domaines.

En France, l'État dispose d'un **dispositif d'enrichissement de la langue française**, qui est chargé de recommander des termes dans plus de quatre-vingts domaines différents liés aux compétences des différents ministères. Le but est de contribuer à maintenir la capacité du français à dire le monde moderne et à rester une langue d'avenir.

La délégation générale à la langue française et aux langues de France, chargée de la coordination de ce dispositif institutionnel, regroupe sur son site *FranceTerme* la totalité des termes recommandés, qui sont régulièrement publiés au *Journal officiel*. Les services de l'État et ses établissements publics sont tenus d'employer ces termes.

[www.franceterme.culture.fr](http://www.franceterme.culture.fr)

## Pas de terminologie sans domaine

Un terme ne prend son sens que dans son domaine d'emploi particulier. Un même terme peut avoir des sens différents suivant les domaines et parfois même il peut servir à désigner des notions différentes d'un secteur à l'autre au sein d'un même domaine.

Pour connaître le sens du terme, il faut donc connaître préalablement son domaine d'emploi.

Par exemple, il existe au moins trois termes **profilage** :

> dans le **domaine mécanique**, il désigne l'opération par laquelle on donne une forme particulière à une pièce, à une carrosserie ;

> dans le **domaine économique**, il désigne la comparaison du profil de certains consommateurs avec le profil moyen, établie à des fins commerciales ;

> dans le **domaine de la criminologie**, il s'agit de l'établissement du profil psychologique d'un individu recherché, en fonction des indices fournis par l'enquête.

De ce fait, contrairement aux mots de la langue courante qui peuvent souvent être remplacés par un synonyme, en terminologie, les synonymes sont rares. En principe, à une notion précise correspond un terme unique :

- Le mot *acquisition*, dans la langue générale, peut être remplacé par d'autres mots.

On peut dire : « J'ai fait l'*acquisition* d'un baladeur », mais on peut tout aussi bien substituer un autre mot à acquisition et dire : « J'ai fait l'*achat*, l'*emplette*... d'un baladeur ».

En revanche dans le **domaine des télécommunications**, l'*acquisition* est la « réception d'un signal identifiable provenant d'un émetteur artificiel ou naturel ». C'est le terme consacré, seul possible.

- Autre exemple, au travail, un responsable en parlant de son *assistant*, pourra dire aussi bien « mon *collaborateur* », « mon *adjoint* » « mon *bras droit* », « mon *second* », « mon *collègue* »... Mais dans le **domaine informatique**, le terme *assistant*, employé pour désigner « un programme d'aide intégré à un logiciel, qui guide l'utilisateur dans l'exécution de certaines tâches », est réservé à ce sens précis. On ne peut lui substituer un autre terme.

## Quelques néologismes recommandés

### **aidant, -e**, n.

Domaine : Santé et médecine

Personne, le plus souvent bénévole, qui assiste une personne dépendante dans sa vie quotidienne.

### **apprenant, -e**, n. *langage professionnel*

Domaine : Éducation-Formation

Toute personne, de l'enfant à l'adulte, engagée dans un processus d'acquisition de connaissances et de compétences.

### **bannière**, n.f.

Domaine : Communication-Informatique/Internet

Zone d'écran plus haute que large, à vocation publicitaire, informative ou décorative, située sur un des côtés de la page d'un site.

### **bicross**, n.m.

Domaine : Motocycle et cycle

Vélo tout-terrain, équipé de petites roues et dépourvu de dérailleuse, qui est conçu pour la vitesse et l'acrobatie ; par extension, toute pratique sportive consistant à utiliser ce type de vélo.

### **biofilm**, n.m.

Synonyme : film biographique

Domaine : Audiovisuel/Cinéma-Télévision  
Film illustrant la vie et l'œuvre d'un personnage célèbre.

### **biothèque**, n.f.

Domaine : Santé et médecine-Biologie

Centre dans lequel sont stockées des collections d'échantillons biologiques.

### **canyonisme**, n.m.

Domaine : Sports/Sports nautiques

Pratique sportive consistant à suivre le lit d'un cours d'eau rapide et encaissé, en recourant indifféremment aux techniques d'alpinisme ou de spéléologie, à la nage, aux sauts et aux glissades.

### **cindynique**, n.f.

Domaine : Environnement/Risques

Étude des risques et des situations dangereuses qui prend en compte les aspects techniques, humains et organisationnels liés à une activité donnée.

### **courriel**, n.m.

Synonyme : courrier électronique, message électronique

Domaine : Télécommunications-Informatique

Document informatisé qu'un utilisateur saisit, envoie ou consulte en différé par l'intermédiaire d'un réseau.

### **distribution**, n.f.

Domaine : Audiovisuel- Art de la scène  
Ensemble des artistes choisis pour tenir les rôles d'un film, d'une pièce de théâtre ou d'un programme.

### **durabilité**, n.f.

Synonyme : caractère durable  
Domaine : Tous domaines  
Caractéristique d'une politique qui peut être durablement menée ou d'une évolution susceptible de se poursuivre sans compromettre l'avenir.

### **flexisécurité**, n.f.

Domaine : Économie sociale et emploi  
Politique économique et sociale visant à conjuguer la flexibilité de l'emploi et un niveau élevé de protection des salariés.

### **géonavigateur**, n.m.

Domaine : Transports  
Système d'aide au déplacement individuel

ou à la conduite de véhicules, qui utilise les indications de géolocalisation par satellite pour permettre le repérage et proposer un ou plusieurs itinéraires.

### **héliski**, n.m.

Synonyme : ski hélicoptéré  
Domaine : Tourisme-Sports/Sports d'hiver  
Pratique de ski alpin consistant à descendre des pentes de neige vierge isolées auxquelles on accède par hélicoptère.

### **jeu sérieux**

Domaine : Formation-Culture  
Application informatique utilisant les techniques et les ressorts ludiques du jeu vidéo à des fins d'enseignement, de formation ou de perfectionnement professionnel, de communication ou d'information.

### **personnalisation**, n.f.

Domaine : Automobile  
Modification apportée, notamment au moyen d'accessoires, à l'aspect, à l'aménagement ou au moteur d'un véhicule de série, de façon à le rendre plus conforme aux goûts de son propriétaire.

### **présuite**, n.f.

Domaine : Audiovisuel-Littérature  
Production qui exploite le succès d'une œuvre par l'invention d'un épisode antérieur dans la chronologie de l'histoire.

### **tram-train**, n.m.

Domaine : Transport ferroviaire  
Tramway pouvant circuler tant en ville que sur le réseau ferroviaire régional.

### **transbus**, n.m.

Domaine : Transports  
Système de transport collectif qui recourt à des autobus circulant sur des voies aménagées ou réglementées, et qui permet d'assurer une haute qualité de service ; par extension, chacun des autobus affectés à ce type de transport.

*Tous ces termes nouveaux ont été recommandés et publiés au Journal officiel par la Commission générale de terminologie et de néologie, responsable du dispositif d'enrichissement de la langue française*

## Petit glossaire

### **analogie**

Rapport de ressemblance ou de correspondance que l'esprit perçoit entre deux êtres, deux objets ou deux séries ; l'analogie peut être à l'origine de la création de mots nouveaux : une *pomme* d'arrosoir, une *fenêtre* sur l'écran d'ordinateur.

### **métonymie**

Procédé de langage qui consiste à remplacer un terme par un autre en raison de la relation qui les unit, en désignant par exemple l'effet par la cause, le contenu par le contenant, l'objet par son lieu d'origine, le concret par l'abstrait, etc.

« Toute la **salle** (= *les spectateurs*) applaudit », « Boire un **bordeaux** », « Céder à la **rue** », « Collectionner les **bronzes** »...

### **composition**

Procédé de formation de mots nouveaux par la jonction de deux ou plusieurs termes existants, reliés ou non par un trait d'union (*portefeuille*, *serre-tête*, *vol à voile*).

### **dérivation**

Procédé de formation de mots nouveaux par ajout de suffixes ou de préfixes à un radical (*blanc* → *blanchir*, *lest* → *délestage*, *boîte* → *emboîter*).

## Quelques références pour découvrir néologie et terminologie

- > **Les néologismes**, de Jean PRUVOST et Jean-François SABLAYROLLES, col. Que sais-je ? PUF, Paris 2003
- > **La terminologie, noms et notions**, de Alain REY, col. Que sais-je ? PUF, Paris 1979
- > **La terminologie – Théorie, méthode et applications**, de Maria Teresa CABRÉ, Les Presses de l'université d'Ottawa, 1992 Armand Colin
- > **L'enrichissement de la langue française**, col. Références, DGLFLF